

2024-032

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents au Conseil Municipal	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
-----15-----	15-----	10-----

Séance du 20 décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre-----

et le 20 décembre -----

Date de
convocation

13/12/2024

Date
d'affichage
13/12/2024

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mme FIN Thérèse, M. CHARLES Eric, Mme PLOQUIN Cécile, Mme DESPAX Nelly, M. LARRODE Eric, Mme CARRERE Amandine, M. BETUING Serge, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, M. CABANNES Pierre

Excusés : Mme BOUZIGON Muriel, M. CASTAY Jean-Marc, Mme CUZACQ Geneviève, M. LABEYRIE Nicolas, M. LANSMANT Sébastien

Secrétaire de séance : Mme CARRERE Amandine

Objet de la Délibération

Devis pose panneaux acoustiques au préau du haut de l'école

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un problème d'acoustique signalé par les enseignants au préau du haut de l'école.

Un diagnostic acoustique a été effectué et il s'avère que les résultats obtenus sont au-dessus des normes réglementaires. La réglementation impose un temps de réverbération inférieur à 1.2s, le seuil de réverbération mesuré étant de 1.74s.

Monsieur le Maire présente 2 devis d'une entreprise spécialisée pour la pose de panneaux acoustiques, à savoir :

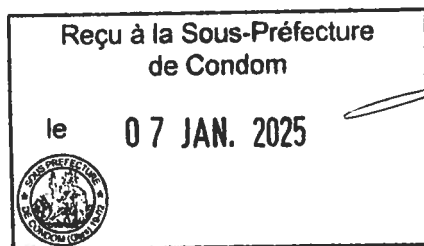
- Version performante (9 panneaux muraux et 16 panneaux suspendus) pour un montant de 15 445.61 € TTC

- Version confort (11 panneaux suspendus) pour un montant de 7 049.40 € TTC.

Les 2 versions permettraient d'être en dessous des normes réglementaires.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Accepte le devis version confort pour la pose de 11 panneaux suspendus d'un montant de 7 049.40 € TTC.

Fait à MONTREAL le 20 décembre 2024.



Le Maire,

Gérard BEZERRA.

